

**Sujet :** [Spam] Fwd: Enquête publique SPR St RAPHAEL

**De :** odile martin

**Date :** 08/05/2022 15:15

**Pour :** sprstraphael-epvar@administrations83.net

EP St RAPHAEL classement de 3SPR

monsieur le commissaire enquêteur,

Je viens régulièrement à St RAPHAEL et ce depuis longtemps. Je suis chaque fois surprise et davantage choquée par la profusion de ces immeubles contemporains d'architecture uniforme copiés les uns sur les autres, sans âme, sans caractère et surtout sans arbre si ce n'est ceux des voisins car sur les parcelles de ces cubes de béton tout est rasé. La multiplication des panonceaux " non aux immeubles, oui au recours des voisins" n'est sans doute pas étrangère à ce phénomène.

Des amis m'ont indiqué qu'une enquête publique sur des sites à protéger pour leur intérêt historique aurait lieu en mai à St RAPHAEL.

Ce qui m'a d'abord paru être une bonne idée.

Toutefois, tel que présenté, ce projet me semble plus une cautère sur une jambe de bois qu'une réelle vision du passé et de l'avenir de St RAPHAEL tant il est restreint, approximatif et incomplet.

- restreint: ces 3 espaces remarquables ne sont qu'une infime partie de la ' Ville Jardin' héritée de Félix MARTIN, que deviennent les très nombreuses autres villas de la Belle Epoque qui ne sont pas intégrées à ces 3 espaces? sont-elles déçues de leur intérêt patrimonial? Que devient tout le couvert boisé de St RAPHAEL? Le dossier n'ose même pas aborder cette question, ce qui s'apparente à la paresse ou pire de l'aveuglement ...

- approximatif: il est question d'un peu plus de 440 hectares protégés alors qu'en réalité, comme l'a fort justement remarqué cette association (Ma Planète, ma Ville), il n'y aurait au mieux que 165 hectares concernés car potentiellement constructibles au PLU;

- incomplet: aucune mesure de protection de ces villas historiques, dans ou hors, de ces 3 espaces n'est proposée et pour cause le règlement de

ces secteurs fera l'objet d'une étude ultérieure, oui, mais comme ces espaces se limitent aux seules parcelles des villas remarquables et que le PLU dans sa médiocrité actuelle continuera de s'appliquer à la limite de ces espaces il est certain que, sous peu, des cubes modernes viendront défigurer l'environnement immédiat des secteurs soit disant protégés! Mes amis m'ont parlé de la destruction d'une villa ancienne en bord de mer remplacée par un gigantesque cube de béton (villa 'Alcyon' si j'ai bien compris).

- incomplet enfin, par ce qu'aucune mesure de compensation de la perte valeur de ces biens grevés d'une lourde servitude d'utilité publique pour les sanctuariser (ce qui les priverait de leur liberté d'aménagement) n'est prévue;

Pour toutes ces raisons, ce projet, qui tient plus d'un effet d'affichage que d'une réelle réflexion sur l'héritage de Félix MARTIN, ne me semble pas devoir être approuvé .

vous remerciant de votre attention

Odile MARTIN